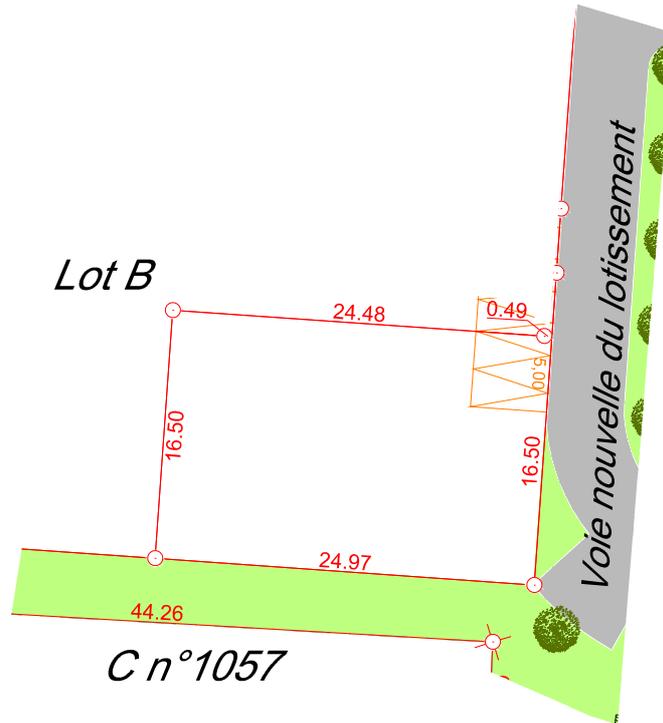


COMMUNE D'ITEUIL
 Lotissement " Les Mais 2 "
 Lieu-dit " Le Bocage "

Permis d'aménager approuvé par l'arrêté municipal n° PA 086 113 22 A0001
 en date du 16/03/2022

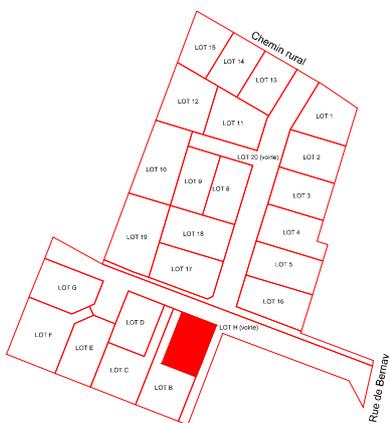


PLAN DE VENTE DU LOT A



Echelle : 1/500

PLAN DE SITUATION
 (sans échelle)



Superficie : 412 m² Surface de plancher : 250 m²
 Réf. cadastrale : C n°1179

LÉGENDE :

- Limite de lot
- Borne OGE existante
- Accès imposés aux lots
- Arbre
- Engazonnement
- Revêtement en enrobé
- Borne OGE nouvelle

Nota : La position des branchements, des différents aménagements, des principes liés au règlement du lotissement est donnée à titre indicatif. Elle fera l'objet d'une vérification auprès du maître d'ouvrage du lotissement concerné.

Ces données sont issues du fichier DCE01 fourni par Abscisse VRD CONSEIL sous le numéro de dossier 22938 réalisé le 28/03/2022

Société de Géomètres-Experts - Bureau d'études V.R.D.



Dressé par le cabinet ABS CISSE GÉO-CONSEIL
 anciennement Cabinet Biget - Saux et Cabinet Merle

3, Rue des Courlis - BP26
 86281 SAINT-BENOIT Cedex
 TEL : 05.49.01.37.77
 Email : contact@abscisse-gc.fr

16, Grand' Rue
 86500 MONTMORILLON
 TEL : 05.49.91.16.55
 Email : montmorillon@abscisse-gc.fr

DOSSIER : 23006

LE 07/02/2023